Guide pratique des associations

Tout ce qu'il faut savoir pour se former, se réunir, être accompagné et faire vivre vos projets !

Montpellier

Place à la fraternité

Avec plus de 8 000 associations montpelliéraines, la fraternité se pratique au quotidien.
Par votre engagement sans faille, vous, militantes et militants associatifs à l'investissement toujours renouvelé, êtes cette force indispensable à la construction du vivre-ensemble.
Vous accompagner, c'est vous donner les moyens de développer vos actions, vos pratiques, en facilitant l'accès à des salles, des locaux, des espaces de formation et de rencontres ainsi qu'à des terrains sportifs, des infrastructures et des équipements variés. Ici un dojo, là un plateau de théâtre ou encore du matériel scientifique mis à disposition via les Maisons pour tous.
La Maison de la Démocratie, véritable lieu ressource à votre service, vous accueille en plein cœur de ville. Elle offre un accompagnement personnalisé, des espaces adaptés à vos activités et une plateforme numérique riche d'informations sur les événements en cours, les démarches associatives, les formations, ou encore les propositions de bénévolat.
Chaque année, l'Antigone des associations transforme le cœur de Montpellier en une véritable vitrine de l'engagement citoyen. Près de 1 000 associations y participent, représentant une incroyable diversité de domaines : culture, sport, solidarité, environnement, santé, éducation, droits humains…
C'est un moment fort de l'année, marqué par une ambiance conviviale, une volonté de partage, et surtout une fraternité en action.
Cet événement célèbre les valeurs qui font vivre la démocratie locale : solidarité, citoyenneté respect et inclusion, diversité, coopération.
Avec ce guide pratique, vous disposez d'un outil clair et synthétique pour faciliter vos démarches et enrichir votre quotidien associatif.
Bonne lecture.

Michaël DELAFOSSE
Maire de Montpellier
Président de la Métropole

Mylvia HOUGUET
Adjointe au Maire
Déléguée à la Vie associative
et aux Maisons Pour Tous

1 Recherche d'informations et de conseils divers

- **Informations** sur l'ensemble des dispositifs : financements, obtention d'espaces ou de matériel, autorisations d'occupation du domaine public, organisations de loteries etc...
- **Recherches** d'activités ou missions de bénévolat sur la Ville.
- **Aide** à la création d'association.
- **Accompagnement** dans la gestion associative.
- **Inscription** dans l'annuaire associatif de la ville.
- **Formations** ou réunions thématiques.
- **Participation** à l'Antigone des associations.

Service ressource :
Vie associative
04 34 88 75 25
associations@montpellier.fr

https://www.montpellier.fr/vie-quotidienne/vivre-ici/vie-associative

2 Recherches de financements

- **Informations sur les demandes de subventions et les appels à projets proposés par la Ville**

Si vous projetez de déposer une demande de subvention, vous pouvez déposer un dossier en ligne sur le Portail des aides de la Ville et de la Métropole (PDA) **via votre espace usager.**

Vous pourrez alors suivre l'avancement de votre dossier, Dépôt > recevabilité > Vote

Service ressource :
SCoPPE ***(Service Contrôle et Pilotage des Partenariats Externes)***
04 34 88 75 03 / 04 67 13 64 87 / 04 67 34 70 10

- **Informations sur les sources de financements**

Le service vie associative vous aide dans la recherche de financements en vous orientant vers certains acteurs (publics ou privés).

Service ressource :
Vie associative :
04 34 88 75 25
permanences.associations@montpellier.fr

3 Recherche d'un espace de pratique

• Louer une salle et /ou du matériel ponctuellement

Des salles municipales peuvent être mises à disposition des associations de manière ponctuelle :
du matériel spécifique peut également être mis à disposition (tables, chaises, grilles caddie, podium, barrières, racks à vélo...)

Service ressource :
Protocole et évènementiels
04 67 34 71 33
protocole@montpellier.fr

https://www.montpellier.fr/vie-quotidienne/vivre-ici/vie-associative/location-de-salles-et-de-materiel-de-reception

• Réserver une salle régulièrement

Les Maisons pour Tous mettent des salles à disposition pour des activités régulières. Ces mises à disposition (gratuites, payantes ou partenariales) se font dans le cadre d'ateliers, de stages, de manifestations ou de réunions.

Service ressource :
Maisons pour Tous
04 67 34 88 00
service-mpt@montpellier.fr

• Réserver un équipement sportif

La Ville de Montpellier dispose d'un réseau d'équipements sportifs, qu'il s'agisse de sport en intérieur ou en extérieur, en amateur ou en compétition. Ces équipements sont mis à disposition des associations sportives du territoire.

Service ressource :
Sport > Animation et exploitation des équipements terrestres
04 67 34 72 73
service-mpt@montpellier.fr

https://www.montpellier.fr/vie-quotidienne/vivre-ici/faire-du-sport/equipements-sportifs/associations-%3A-reserver-un-equipement-sportif

• Obtenir un local à l'année

Pour mener à bien vos activités associatives, vous pouvez solliciter la mise à disposition d'un local.

Service ressource :
Vie associative
04 48 18 32 29
local.asso@montpellier.fr

4 Organisation d'évènements

- **Organiser un évènement sur le domaine public**
- **Demander une autorisation de débit de boisson temporaire**

Le «Guide des manifestations» édité par la Ville vous accompagnera dans l'organisation de votre évènement

https://www.montpellier.fr/vie-quotidienne/vivre-ici/occuper-le-domaine-public/organiser-un-evenement-sur-le-domaine-public

- **Organiser un événement international**

La MRI vous accompagne dans l'organisation de votre évènement international.

Service ressource :
Maison des relations internationales (MRI)
04 67 34 70 11
relations.internationales@montpellier.fr

- **Demander une autorisation d'organisation de loteries**

Le service vie associative vous accompagne dans l'organisation de votre loterie.

Service ressource :
Vie associative
04 67 34 88 16
associations@montpellier.fr

L'espace ressources à la vie associative est un lieu vivant, ouvert, au service de toutes les dynamiques associatives.
Installé au cœur de la Maison de la Démocratie, il constitue un lieu de rencontres, de conseils et d'accompagnement, ouvert à toutes celles et ceux qui souhaitent s'engager, créer, faire évoluer ou renforcer leur association.

Vous y trouverez :

- **Un lieu d'écoute et d'orientation**

Que vous soyez porteur d'un projet, futur créateur d'association ou bénévole en quête de sens, une équipe est là pour vous écouter, vous orienter et vous accompagner à chaque étape de votre parcours.

- **Un accompagnement personnalisé et gratuit**

Des conseils sur mesure, dispensés gratuitement, pour répondre à vos besoins : structuration d'association, rédaction de statuts, démarches administratives, recherche de financements, etc.

- **Un espace documentaire spécialisé**

Un fonds documentaire dédié à la vie associative, ainsi que de nombreuses fiches pratiques pour mieux comprendre vos droits, obligations, et les ressources disponibles.

- **Un espace numérique accessible à tous**

Ordinateurs en libre accès, connexion wifi gratuite, outils numériques à disposition : tout est prévu pour faciliter vos démarches en ligne ou faire avancer vos projets.

- **Un lieu de rencontres et de mise en réseau**

L'espace est également pensé comme un carrefour d'échanges : réunions thématiques, formations, temps collectifs, valorisation d'initiatives locales… Les associations peuvent s'y rencontrer, partager leurs expériences et faire rayonner leurs actions.

MAISON DE LA DÉMOCRATIE
SERVICE VIE ASSOCIATIVE
16, rue de la République - 34000 Montpellier
Tél. 04 67 34 71 36
associations@montpellier.fr

Tramway 1, 2, 3 et 4, stations "Gare Saint-Roch"

Ville de Montpellier - Direction de la Communication - 08/2025 - MN